



Fiche de poste n°17

Dénomination	<i>Chef du service du Contentieux Non administratif</i>
Emploi de rattachement	<i>Pilote d'encadrement du contentieux général</i>
Position hiérarchique	<pre> graph TD A[Chef de la division du contentieux] --- B[Chef du service du contentieux non administratif] </pre>
Mission	<i>Assurer le traitement et le suivi des dossiers de contentieux non administratif (général) au niveau du ministère.</i>
Principales activités et tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier les dossiers de contentieux général impliquant le ministère; - Assurer le suivi des affaires contentieuses concernant le ministère ; - Contribuer à la mise en place de procédures internes conformes à la réglementation en vigueur ; - Veiller au respect des procédures judiciaires relatives au domaine du contentieux pour le traitement des cas concernant le ministère; - Apporter les conseils nécessaires au traitement des litiges impliquant les entités du ministère ; - Assurer l'archivage de tous les documents constituant les dossiers de contentieux général concernant le ministère.
Compétences clés	<ul style="list-style-type: none"> - Droit du Contentieux ; - Droit Civil ; - Droit administratif ; - Droit Commercial ; - Droit des sociétés ; - Droit des affaires ; - Droit Public ; - Code des procédures civiles ; - Code des procédures pénales ; - Code de recouvrement créances publiques ; - Sciences juridiques; - Techniques d'Analyse et de rédaction juridique ; - Principes de la jurisprudence ; - Techniques de négociation ; - Techniques de communication ; - Maîtriser parfaitement la langue arabe à l'écrit et à l'oral ; - Management des organisations.



<p>Principaux résultats attendus</p>	<ul style="list-style-type: none">- Garantir la protection des intérêts et droits du ministère pour les questions relatives au contentieux général ;- Assurer le suivi des dossiers contentieux général impliquant le ministère ;- Assurer le respect des procédures en vigueur dans le domaine du contentieux général ;- Contribuer à la mise en place d'un système de veille au respect de la réglementation en vigueur dans les secteurs de l'industrie, de l'investissement, du commerce, et de l'économie numérique.
<p>Relations au travail</p>	<p>Relations internes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Directeur ;- Chef de division ;- Equipe sous sa responsabilité ;- Autres entités du ministère. <p>Relations externes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les organismes sous tutelle du ministère ;- Ministère de la Justice ;- Agence Judiciaire du Royaume ;- Tribunaux ;- Institution du Médiateur du Royaume.